R&K AVOCATS

PROCEDURE PRECONTENTIEUSE ET CONTENTIEUSE EN AT/MP

Prorogation des délais pendant la crise sanitaire - Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 complété par l'ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 et l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020

CONTENTIEUX AT-MP DURANT LA CRISE SANITAIRE			
THEMES	TEMPS et DELAIS HABITUELS	TEMPS et DELAIS PARTICULIERS durant l'Etat d'urgence du 12/03 à date fin (24/06/20)	COMMENTAIRES R&K
Saisine CRA / CMRA (contester une prise en charge AT/MP/Nouvelle lésion/ IPP)	2 MOIS	Suspendu - reprise 1 mois après fin de l'Etat d'urgence	R&K continue son activité et maintien le respect des délais habituels pour la saisine des CRA et CMRA (délais postaux toutefois ralentis)
Rejet implicite CMRA	4 MOIS	8 MOIS	Pas de saisine sur rejet implicite avant la fin du délai
Rejet implicite CRA	2 MOIS	Suspendu - reprise 1 mois après fin de l'Etat d'urgence	Pas de saisine sur rejet implicite avant la fin du délai
Saisine du Tribunal sur décision CRA / CMRA	2 MOIS	Suspendu - reprise 1 mois après fin de l'Etat d'urgence	Maintien des délais
Saisine du Tribunal sur rejet implicite	2 MOIS	Suspendu - reprise 1 mois après fin de l'Etat d'urgence	Pas de saisine sur rejet implicite avant la fin du délai
Saisine Cour d'Appel	1 MOIS	Suspendu - reprise 1 mois après fin de l'Etat d'urgence	Les Tribunaux rendent très peu de décision durant la période
Saisine Cour de cassation	2 MOIS	Suspendu - reprise 1 mois après fin de l'Etat d'urgence	Aucun arrêt de la Cour d'appel reçu jusqu'à présent